



**Association canadienne des courtiers de fonds mutuels**  
Mutual Fund Dealers Association of Canada  
121 King Street W., Suite 1600, Toronto (Ontario) M5H 3T9  
Tél. : (416) 361-6332 Téléc. : (416) 943-1218  
SITE WEB : [www.mfda.ca](http://www.mfda.ca)

Personne-ressource : Karen McGuiness  
Vice-présidente, Conformité  
Téléphone : (416) 943-5897  
Courriel : [kmcguiness@mfda.ca](mailto:kmcguiness@mfda.ca)

**Bulletin n° 0125 - C**  
Le 4 février 2005

# Bulletin de l'ACFM

## Conformité

### **Aux fins de distribution aux parties intéressées dans votre société**

---

#### **Portus Alternative Asset Management Inc. – Ordonnances temporaires additionnelles**

Le 3 février 2005, l'ACFM a publié le bulletin n° 0124 – C qui avisait les membres de l'existence de l'ordonnance temporaire rendue par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui interdit à Portus Alternative Asset Management Inc. (« Portus ») d'ouvrir de nouveaux comptes de clients ou d'accepter de nouveaux fonds ou actifs pour réaliser des placements au titre des comptes de clients existants.

Il était également indiqué dans ce bulletin qu'un certain nombre d'autres commissions des valeurs mobilières avaient rendu des ordonnances semblables ou soulevé des questions similaires. Les membres peuvent obtenir de plus amples renseignements relativement aux ordonnances précises et aux modalités imposées à l'inscription de Portus dans différents territoires en utilisant l'information personne-ressource des autorités en valeurs mobilières provinciales qui se trouve dans la section « contacts and links » de notre site Web.

Les membres de l'ACFM doivent cesser de recommander Portus à des clients dans tous les territoires où les modalités ont été imposées.

Doc #51513v1